



PORTALBAN TOURISME

Assemblée générale ordinaire

3 septembre 2020

à la salle de paroissiale de Gletterens

Contenu :

- **Convocation à l'assemblée générale**
- **Procès-verbal de la dernière assemblée générale**
- **Comptes 2019**
- **Budget 2020**



Gletterens, 10 août 2020

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité(e) à prendre part à :

L'assemblée générale ordinaire de Portalban Tourisme qui se tiendra le :

Jeudi 3 septembre 2020 à 19h00 à la salle de paroissiale de Gletterens.

Ordre du jour statutaire

1. Salutations
2. Procès-verbal de la dernière assemblée
3. Rapport du Président
4. Comptes 2019
5. Rapport des vérificateurs
6. Budget 2020
7. Démissions – Nominations
8. Election du comité pour une période de 5 ans
9. Election des vérificateurs des comptes (mandat de 3 ans)
10. Divers

L'assemblée sera suivie d'une collation au restaurant de la Croix fédérale.

Dans l'espoir de vous saluer nombreux à cette occasion, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Portalban Tourisme

Daniel Waser
Président

Christophe Ducommun
Secrétaire



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2019 à 19h00 à la salle communale de Delley-Portalban

Membres présents : 23

Ordre du jour statutaire

1. Salutations
2. Procès-verbal de la dernière assemblée
3. Rapport du président
4. Comptes 2018
5. Rapport des vérificateurs
6. Budget 2019
7. Divers

1. Salutations

M. Daniel Waser, président, ouvre la 50^{ème} assemblée générale de Portalban Tourisme (ci-après PT), à 19h00, et souhaite une cordiale bienvenue aux personnes présentes.

Il salue particulièrement M. Christian Monney, sous-directeur de l'UFT, les représentants des autorités communales de Gletterens et Delley-Portalban, Mme et M. Cuennet qui représentent la société de sauvetage, le représentant du journal La Broye, ainsi que Monsieur Léonard Collomb membre d'honneur de PT.

Parmi les personnes excusées, le président cite MM Pierre-Alain Morard, directeur de l'Union Fribourgeoise du Tourisme (ci-après UFT), Nicolas Savoy, syndic de Gletterens, Mme Anne Meyer Loetscher, présidente de la SD d'Estavayer ainsi que Mme Myriam Dégailler directrice de l'OT d'Estavayer/Payerne.

Le mode de convocation à l'assemblée, la lettre aux membres et la publication dans la Feuille officielle du vendredi 10 mai 2019 n'appelant aucune remarque, l'assemblée peut délibérer valablement.

M Jean-Luc Chaney est nommé scrutateur.

2. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal, joint à la convocation, n'est pas lu. Aucune remarque ou commentaire n'est formulé. Il est approuvé à l'unanimité. M. Waser remercie M. Christophe Ducommun, secrétaire de PT, pour son travail et son engagement au sein du comité.



3. Rapport du président

Avec plus de 10% de nuitées de passage supplémentaires en camping, influencée notamment par une météo radieuse, l'année 2018 fut excellente pour le tourisme broyard. Les plages ont été prises d'assaut et les activités proposées ont réjoui petits et grands. Le bilan est nettement positif.

Avec 178'000 nuitées en 2018, Portalban Tourisme reste la première destination de vacances résidentielles du canton de Fribourg. Nous avons le droit d'en être fiers car c'est le résultat d'investissements constants par les autorités politiques et touristiques de nos villages depuis des années.

Le comité de PT s'est réuni à de nombreuses reprises pour gérer les différentes tâches administratives et organiser les manifestations. L'arrivée de 3 nouveaux membres au comité a permis de donner une impulsion positive et dynamiser nos débats.

Le président est très satisfait du travail exécuté par le comité en 2018 sur le nouveau site internet, sur la réorganisation du marché artisanal ainsi que sur le changement de notre logiciel comptable avec tous les problèmes de réorganisation que celui-ci a entraîné.

Terminant son rapport d'activité 2018, M. Waser remercie les personnes qui ont participé à ce résultat positif, à savoir :

- les membres du comité pour leur travail
- les Amis du Four à Pain
- les autorités communales de Delley-Portalban et Gletterens pour leur collaboration dans nos multiples activités telles que l'entretien du parcours Vita, les chemins pédestres et la décollation florale des villages les fleurs
- l'OT d'Estavayer-Payerne Tourisme et plus spécialement Mme Dégailler pour son engagement en faveur de notre région notamment sur Facebook et Instagram
- les membres cotisants qui soutiennent les actions de Portalban Tourisme

Passant aux activités 2019, M. Waser invite l'assemblée à parcourir le programme qui va être envoyé en 3'500 exemplaires.

Le 20 juillet aura lieu le marché artisanal. A ce jour, 90 places sont déjà réservées et les inscriptions sont encore ouvertes. Un grand merci à Zoé et à Claude pour le travail effectué.

La journée du 28 juillet marquera les 50 ans de Portalban Tourisme. A cette occasion, diverses activités nautiques, un tournoi de pétanque et un tournoi de beach-volley seront proposés aux estivants. Ce sera aussi l'occasion d'offrir un repas à tous les estivants et à nos aux villageois.



Afin de marquer les 10 ans d'activité du four à pain, de nouveaux cartons d'emballage avec le logo du four à pain ont été confectionnés. M. Waser remercie les bénévoles motivés qui œuvrent pour le four.

Plusieurs séances de réflexion ont été fixées sur l'avenir de notre société et sur les infrastructures touristiques à améliorer notamment avec les communes de Delley-Portalban et Gletterens.

M. Waser pense qu'on devrait revoir notre mode de fonctionnement pour le futur avec une meilleure collaboration régionale et élaborer une stratégie touristique pour toute la rive Sud du lac de Neuchâtel. L'avenir de la société en dépendra.

4. Comptes 2018

Les comptes 2018 étaient annexés à la convocation. Les produits et les charges sont stables par rapport à l'exercice 2017. Les produits se montent à CHF 198'123.16 (après déduction des taxes cantonales et régionales) et les charges à CHF 185'630.60. Ils bouclent donc sur un excédent de CHF 12'492.56.

Les produits sont légèrement supérieurs au montant budgétisé avec une augmentation de CHF 2'659.- sur les taxes de séjour et de CHF 2'910.- sur les cotisations. Les charges ont été supérieures au budget notamment suite à l'achat de la cantine mais au final, le résultat 2017 est conforme au budget, à savoir un excédent de produits de CHF 11'271.30.

Le bilan comparatif 2017 – 2018 montre que les actifs de PT en 2018 s'élevaient à CHF 309'414.76, alors qu'ils étaient de CHF 338'635.25 en 2017 mais avec des passifs transitoires pour CHF 40'230.70.

Mr. Decrével s'interroge sur la baisse de cotisations. Mr. Waser répond que nous allons essayer d'analyser pourquoi nous avons une diminution mais comme c'est une cotisation au bon vouloir des gens, il est toujours compliqué de connaître les raisons d'une diminution.

Mr. Dubey s'étonne du montant des animations estivales. Le Président répond que la société a anticipé les animations du 50^{ème} en provisionnant des frais à hauteur de CHF 25'000 dans les comptes 2017 afin de lisser ces dépenses.

Aucune remarque ou question n'étant soulevée, le président invite les vérificateurs à présenter leur rapport.



5. Rapport des vérificateurs

M. Marc Jaquet indique que la Commission de vérification, composée de M. Bernard Dubey et lui-même, s'est réunie le 1^{er} mai 2019 avec le président et le caissier. Tous les documents requis ont été fournis. Après un contrôle par sondage des écritures et des pièces comptables, l'exactitude et la bonne tenue des comptes ont été constatées. La Commission propose donc à l'assemblée d'accepter les comptes 2018 et d'en donner décharge au caissier et à l'organe de contrôle.

A main levée, les comptes 2018 sont acceptés à l'unanimité. Le caissier, M. Ch. Ducommun, est remercié pour son travail.

6. Budget 2019

Le budget 2019 se calque sur les comptes 2018 avec des produits de CHF 195'000.-, des charges de CHF 188'000.-, et un excédent de produits de CHF 7'000.-.

Mr. Dubey demande quel est le montant budgétisé total pour le 50^{ème} anniversaire. Le Président indique un budget total de CHF 50'000, réparti sur les exercices 2018 et 2019.

Aucune question n'étant posée, le budget 2018 est accepté à l'unanimité.

7. Divers

M. Ducret présente les résultats 2018 du Village Lacustre. Actuellement, le VLG occupe 5 personnes à temps complet et 20 temporaires. Il y a eu 13'000 visiteurs et 1'750 nuitées, stable par rapport aux années précédentes. Environ 2/3 des visiteurs sont des enfants en course d'école qui viennent en bus et en bateau. Le reste, 1/3, représente les familles ainsi que des sorties d'entreprise.

Durant cette année, il y a eu la mise en place du QR code à l'intérieur du site qui permet aux visiteurs d'obtenir différentes informations. Celles-ci ne sont actuellement disponibles qu'en français.

De plus, un spectacle, Voyage dans le temps, a été mis en place. Ce spectacle se compose de 3 tableaux vivants pour trois périodes préhistoriques.

M. Dubey craint, suite à la nouvelle loi scolaire, une baisse des visites du Village Lacustre. De plus, il est surpris de ne rien voir sur notre région dans Fribourg Région.

A cette remarque, M. Monney, sous-directeur de l'UFT, répond que la thématique se décide au niveau national et non au niveau cantonal.



M. Monney tient à remercier tous les membres proches du tourisme pour leur investissement et souhaite une belle fête pour le 50^{ème} anniversaire de Portalban Tourisme.

La société de sauvetage relève que la LNM n'arrive pas avant 11h et trouve dommageable pour le tourisme de notre région.

Personne ne désirant prendre la parole, M. Daniel Waser remercie à nouveau les membres du comité pour le travail effectué et le temps investi durant l'année. Il remercie les personnes présentes et leur souhaite un excellent et bel été.

La partie statutaire se termine à 19h55.

Daniel Waser
Président

Christophe Ducommun
Secrétaire

Gletterens, juin 2019

PORTALBAN TOURISME

BILANS AU 31 DECEMBRE 2018 ET 2019

D é s i g n a t i o n	2018	2019
	Fr.	Fr.
<u>ACTIF</u>		
Caisse Four à pain	467.80	575.95
CCP 10-11893-1	14'151.85	19'185.55
Raiffeisen 26131.48	58'313.21	58'375.42
BCF 30 01 149.240-09	48'432.20	54'421.00
BCF 14.50.054589-09	59'491.00	59'547.95
BCF 14.10.055413-04	126'200.90	134'268.50
Raiffeisen 30651	200.00	200.00
Impôt anticipé à récupérer	209.50	215.60
Autres actifs transitoires	1'948.30	1'573.45
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	309'414.76	328'363.42
<u>PASSIF</u>		
Passifs transitoires	40'230.70	16'265.25
Fonds prest. en fav. des hôtes (TS)	170'000.00	170'000.00
Fonds Four à pain	17'000.00	20'000.00
Capital	82'184.06	122'098.17
<u>TOTAL DU PASSIF</u>	309'414.76	328'363.42
<u>REPARTITION DU BENEFICE</u>		
Excédent produits de l'exercice	12'492.56	39'914.11
./. Attribution/diminution Fonds réserves des hôtes	0.00	0.00
Excédent produits selon cpte d'expl.	12'492.56	39'914.11
Capital au 01.01.	69'691.50	82'184.06
Capital au 31.12.	82'184.06	122'098.17

Certifié conforme :

Delley, le 9 août 2020/ C.D.

PORTALBAN TOURISME

PORTALBAN TOURISME

**COMPTE D'EXPLOITATION POUR LA PERIODE
DU 01.01.2019 AU 31.12.2019**

D é s i g n a t i o n	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Budget 2020
<u>PRODUITS</u>	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Perception taxes cantonales	168'883.95	167'000.00	165'490.10	133'000.00
Cotisations des membres actifs	21'320.00	20'000.00	21'360.00	20'000.00
Recette Four à pain Portalban	7'720.00	7'800.00	8'567.40	0.00
Intérêts bancaires	199.21	200.00	132.71	100.00
	198'123.16	195'000.00	195'550.21	153'100.00
<u>CHARGES</u>				
Participation à la commission de Marketing Régionale	-10'000.00	-10'000.00	-10'000.00	-10'000.00
Relations publiques/site internet	-8'488.70	-7'000.00	-5'455.65	-7'000.00
Frais divers de promotion	-5'927.90	-10'000.00	-2'337.75	-5'000.00
Traitement du personnel administratif	-11'253.00	-12'000.00	-11'253.00	-12'000.00
Traitement du personnel d'entretien	-20'000.00	-20'000.00	-20'000.00	-20'000.00
Participations communales	6'000.00	6'000.00	6'000.00	6'000.00
Cotisations AVS, AI, APG, AC, MAL., ACC.,...	-1'847.40	-2'000.00	-1'867.75	-2'000.00
Frais de ports, taxes CCP, tél.	-3'768.95	-4'000.00	-3'617.50	-4'000.00
Fournitures de bureau	-1'735.45	-2'000.00	-2'260.45	-2'000.00
Entretien machine de bureau + achat	-409.85	-1'500.00	-96.45	-1'000.00
Assurances RC et Acc. Collective	-409.50	-500.00	-380.35	-500.00
Cotisations aux associations	-510.00	-500.00	-430.00	-500.00
Frais de réceptions, délégations, représentations	-9'659.15	-10'000.00	-10'030.20	-8'000.00
Fais encaissement UFT	-5'094.50	-5'000.00	-4'983.90	-4'000.00
Prestations d'animations "concerts"	-33'218.05	-30'000.00	-16'918.05	-5'000.00
Marché d'été Portalban	-5'866.60	-6'000.00	-4'946.10	0.00
Animation estivale	-42'500.00	-30'000.00	-24'648.15	-5'000.00
Prestations d'équipements, achat machines et matériel	-500.00	-2'000.00	-9'033.25	-2'000.00
Chemins pédestres fournitures	-74.90	-2'450.00	-158.30	-2'450.00
Fournitures fleurs et divers	-9'629.00	-12'000.00	-8'300.50	-12'000.00
Frais d'exploitation Four à pain Portalban	-5'698.10	-7'000.00	-9'882.45	-5'000.00
Participation à l'exploitation du site lacustre Gletterens	-15'000.00	-15'000.00	-15'000.00	-15'000.00
Equipement sports et loisirs	0.00	-5'000.00	0.00	-5'000.00
Intérêts et frais bancaires	-39.55	-50.00	-36.30	-50.00
	-185'630.60	-188'000.00	-155'636.10	-121'500.00
<u>EXCEDENTS DE PRODUITS</u>	12'492.56	7'000.00	39'914.11	31'600.00

Delley, le 9 août 2020 / C.D.